

La rue, on Partage



**Bulletin d'information de l'association
N°93 juillet à septembre 2021.**

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun.

Éditorial –

Diminuons la part de la voiture dans l'espace public.

La voiture est omniprésente dans la Métropole TPM, elle occupe une part prépondérante de l'espace public et cela au détriment des autres modes de déplacements qui sont souvent réduits à la portion congrue. On observe que les voies dédiées à la circulation automobile et les espaces de stationnement occupent encore l'essentiel des rues de nos villes. L'espace pour les piétons se limite encore trop souvent dans certains secteurs à des trottoirs étroits encombrés de poteaux et même de stationnement auto illicite. Le passage d'une poussette, d'un fauteuil roulant, le croisement de deux piétons sont souvent très problématiques, obligeant même parfois à descendre sur la chaussée. Malgré des avancées, le réseau cyclable reste insuffisant, en raison notamment de discontinuités dangereusement franchissables. Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) 2015-2025 de la Métropole TPM prévoit une diminution de 10 % de la part de la circulation automobile (de 60 % à 50%). Que constatons-nous depuis le début de ce plan ? : l'élargissement de l'autoroute A 57 à l'est, la création de nouveaux échangeurs (Sanary,...), le projet de création de nouvelles routes (La Seyne-Ollioules via un projet du P.E.M.), d'immenses parkings (nord de la Gare de Toulon, 600 places,...), des giratoires qui poussent comme des champignons négligeant la continuité cyclable. Les boulevards centraux toulonnais sont toujours des voies urbaines à très fort trafic automobile au contraire de l'avenue Jean Médecin à Nice ou la Canebière à Marseille, transformées en voies apaisées pour les modes doux et le transport en commun en site propre. Le transfert de l'usage de la voiture vers les modes doux et les transports en commun ne peut se faire qu'en diminuant fortement la place réservée aux automobiles, en proposant une alternative via des transports en commun efficaces et confortables et en rendant de l'espace aux piétons et cyclistes. Nous approchons de 2025 et la part de l'automobile ne semble pas vraiment diminuer avec son cortège d'embouteillages, de pollution, de bruit, d'émissions de gaz à effet de serre ! Est-il encore temps d'agir dans le bon sens pour que le partage de la rue redonne sa place aux piétons et aux cyclistes et aux transports en commun afin que les objectifs du PDU soient réellement atteints ? Nous l'espérons.



Maurice Franceschi, président de TVD.

Toulon Var Déplacements, 24 rue Paul Lendrin chez « Café Culture », 83000 Toulon .

Courriel : tvdeplacements@gmail.com Tel : 06 18 16 31 27 - site : <https://toulon-var-deplacements.fr> p1



J'ai eu plusieurs fois besoin d'appeler le réseau Mistral par téléphone (je n'ai pas internet) : Quelles lignes faut-il prendre en venant de La Seyne pour me rendre à différents endroits ?

Une fois je me suis trompée d'adresse, une autre fois je n'avais que le nom de la maison de retraite, et pas l'adresse. A chaque fois, la personne au bout du fil n'a pas compté son temps, a fait les recherches, et m'a très bien renseignée.

Bravo à ce service qui semble fonctionner correctement et je remercie ces personnes qui ont à cœur de bien faire leur travail

Pauline Cooper.

Ligne 81(La Seyne) : un arrêt temporaire installé sur proposition de TVD.

En raison de gros travaux sur le Chemin de Fabrégas, plusieurs arrêts ont été suspendus et la ligne déviée par l'avenue H.Cléry : sur 1 km, dans le sens sud/nord, il n'y avait plus d'arrêt. TVD a proposé d'implanter un arrêt provisoire Bld de La Verne à mi-distance des 2 arrêts de ce secteur. : La Ville de La Seyne et le réseau Mistral ont concrétisé cela, merci d'avoir retenu notre proposition. Même pour une période temporaire, cette solution est appréciée selon nos retours, et donnera peut-être envie à de nouveaux usagers de circuler en bus.

Placé.

Jean-Jacques Haure-



Ligne 81 encore : à la plage le dimanche.

Depuis le 31 mai, les dimanches et jours fériés, la ligne 81 est prolongée jusqu'à Fabrégas pour l'été : 4 voyages le matin, et autant l'après-midi.

C'est une bonne nouvelle : jusqu'à présent le dimanche, il n'y avait qu'un bus le matin qui s'arrêtait à Mar Vivo.

Enfin, les personnes sans moyen de transport et notamment celles résidant au nord et du centre de la ville pourront le dimanche profiter des plages de La Vernette, La Verne et Fabrégas.

Pauline Cooper

Espagne : toutes les villes passent à 30 km/h

Bravo à l'Espagne qui depuis le mois dernier limite la vitesse à 30 km/h dans toutes les villes. (source :



bulletin n° 60 de Rue de l'Avenir)

L'Espagne est beaucoup plus décentralisée que la France ; mais dans ce domaine, l'hexagone laisse cette décision aux maires.

C'est dommage car « la limitation de la vitesse en ville est un préalable incontournable au développement des modes actifs. Elle permet de réduire les risques d'accident, les effets du bruit sur la santé et les émissions polluantes. » RUE DE L'AVENIR

Pour ma part, je pense que comme en Espagne, il faudrait une décision nationale *Pauline Cooper.*

<https://www.ruedelavenir.com/thematique/la-ville-30-km-h/> et <https://ville30.org/>

Baromètre des villes marchables

A l'issue de ce sondage national, le 15 mars, il y a eu 68000 réponses Dans plus de 150 villes le nombre de réponses a dépassé 50 ce qui constitue une base exploitable pour ces communes. Dans le Var, seules Toulon et La Seyne (les deux communes les plus peuplées) ont franchi ce seuil. C'est également sur leurs marchés que TVD est allé distribuer des tracts sur ce questionnaire Globalement, nous trouvons que la participation est décevante, notamment en comparaison avec « le baromètre des villes cyclables »

La campagne a été très peu diffusée par les médias, (malgré les relances à tous nos contacts médias locaux). Est-ce que les associations de marche et randonnée se sont suffisamment impliquées ?

Une journée d'échanges organisée (justement) par la FF de Randonnée Pédestre le 18 septembre prochain à Marseille sera l'occasion de diffuser des résultats plus détaillés.

Pauline Cooper et Jean-Jacques Haure-Placé .



Remarques de TVD sur l'enquête publique du Pôle d'Echanges Multimodal sur les territoires de La Seyne/Mer et Ollioules

Ce Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) était à l'origine prévu pour réaliser l'intermodalité, entre le tramway, les bus, les voitures, les modes actifs et le train devant la gare SNCF, afin d'augmenter la part modale des transports doux. Or ce projet ne décrit pas suffisamment cet échange pour lequel il était prévu, par contre il devient le **prétexte pour réaliser une nouvelle route** qui vient faire double emploi avec le chemin de Lagoubran qui est à 200m à l'est et qui viendra concurrencer le TCSP qui passerait à 200m à l'ouest.

Non à la création une nouvelle route qui impactera l'environnement

Ce projet de nouvelle route entre La gare de La Seyne et l'hypermarché Carrefour Ollioules, n'est pas d'utilité publique car il est parallèle au chemin de Lagoubran situé à 200m qui dessert déjà cette zone. Ceci



ne peut que favoriser l'usage de la voiture ce qui est contraire aux préconisations du Plan de Déplacements Urbains (PDU). De plus cette nouvelle liaison viendra concurrencer le Transport en Commun en Site Propre (TCSP) qui doit desservir cette zone, dont le but est de faire augmenter la part modale des transports en commun et de faire diminuer la part modale de la voiture comme indiqué dans le PDU et le Plan de Protection de l'Atmosphère et par suite de faire diminuer la pollution et les gaz à effet de serre. Une alternative existe pour améliorer le trafic automobile entre la gare et le centre commercial d'Ollioules, elle consiste à améliorer les chemins de Lagoubran et André Louis et à les mettre en sens unique. Nous demandons que cette solution alternative soit étudiée et mise en place. D'autre part une enquête déplacements est en cours pour évaluer les besoins en déplacements de la Métropole de Toulon, il serait judicieux d'attendre la fin de cette enquête avant de réaliser cette nouvelle route.

Cette route n'étant pas d'utilité publique il n'est pas justifié que l'on porte une atteinte de façon irréversible à l'environnement aux abords du **ruisseau Faveyrolles** (biodiversité, nappe phréatique) et que l'on aggrave le risque d'inondation (alors que nous subissons des changements climatiques) en ne prenant en compte que les crues décennales, alors qu'il serait nécessaire de prendre en compte les crues centennales dans un lieu où doit passer un transport en commun et des véhicules particuliers.

Il est nécessaire d'attendre la fin de des études (de court terme) sur l'écoulement du **ruisseau Faveyrolles** (hydrologie et biodiversité), de l'enquête déplacements sur les besoins en mobilité de la Métropole, du projet de TCSP, avant de faire des choix irréversibles (de long terme) pour lesquels les données ne sont pas complètes.



Arbres le long du ruisseau Faveyrolles

Non à l'atteinte de la biodiversité des abords du ruisseau Faveyrolles

Le ruisseau Faveyrolles et ses abords possèdent une riche biodiversité au niveau faunistique, floristique, et des arbres remarquables.

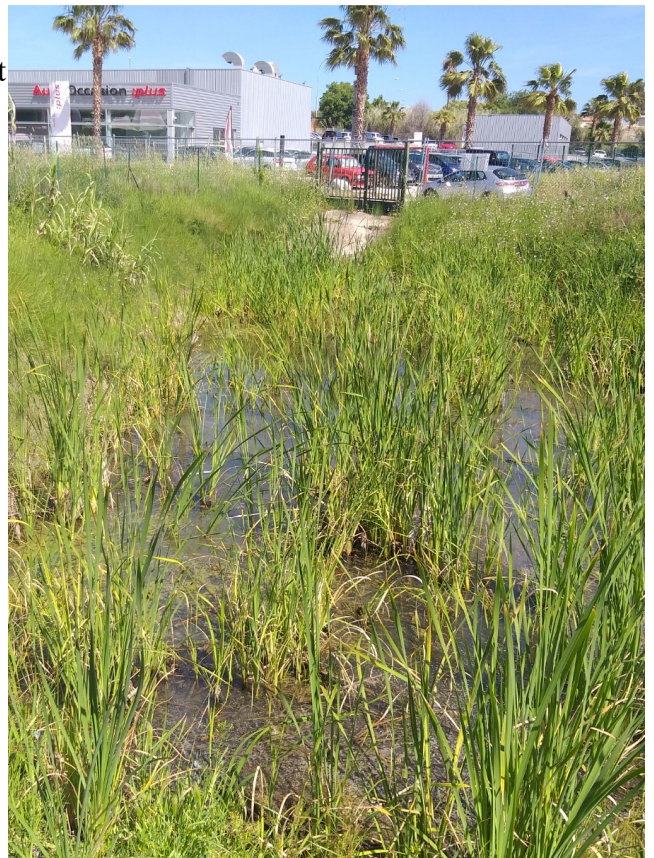
Du point de vue faunistique l'on observe des **chauves-souris**(protégées), des oiseaux dont de nombreux migrateurs, de nombreuses espèces de batraciens, des insectes (dont l'**Agrion de Mercure**, sorte de libellule, protégée).

Du point de vue floristique la présence du ruisseau situé en zone côtière méditerranéenne et la proximité de la nappe phréatique favorise une riche biodiversité floristique, caractéristique des zones humides (rares sur les côtes du Var), dont des espèces protégées (en particulier des **alpistes aquatiques**).

La biodiversité de cette zone humide aux abords du ruisseau Faveyrolles n'a pas été suffisamment étudiée et inventoriée. Cette zone humide riche en biodiversité, rare à l'ouest de Toulon et à proximité du milieu urbain, mérite d'autant plus d'être préservée.

Non à la modification du cycle de l'eau et de la nappe phréatique

La création de bassins de rétention étanches dont la profondeur va en dessous de la nappe phréatique, la construction de mur barrage jusqu'à 15 m de profondeur dans cette nappe phréatique va modifier le niveau et les écoulements des eaux souterraines. Ces modifications seront en particulier préjudiciables aux terrains agricoles situés en proximité et au cycle de l'eau en général alors que les périodes de sécheresse sont de plus en plus fréquentes et intenses. Il n'y a pas d'étude hydrogéologique qui permette d'évaluer cet impact.



Non à l'aggravation des risques d'inondation

Ce projet réalise l'imperméabilisation importante de cette zone situé déjà en zone inondable aggrave les risques d'inondation. Ceci entraîne la création d'immenses bassins de rétention qui seront tout juste capable de contenir les crues décennales, alors que vu les modifications climatiques il est nécessaire de contenir des crues centennales. La nécessité de ces bassins est d'autre part non-avérée, car l'élargissement des exutoires vers la mer, qui n'a pas été étudié, permettrait d'évacuer les pluies centennales. De plus, l'imperméabilisation et la disparition du couvert végétal va accroître localement le réchauffement, alors qu'il faut augmenter les surfaces végétalisées et la plantation d'arbres pour atténuer le réchauffement.

Synthèse de nos observations:

Au regard de la richesse environnementale et de la non nécessité de réaliser cette route et les bassin attenants, l'utilité publique doit consister à prioriser la conservation des qualités environnementales de cette zone.

Le partie du site sur la commune d'Ollioules pourrait être transformée en parc nature de détente et d'observation pédagogique de la biodiversité.

Le PEM doit être réalisé principalement pour l'interconnexion des transports en commun et des modes doux.

Pour Toulon Var Déplacements

Le président, Maurice Franceschi

Cet article est un résumé de notre déposition; pour consulter l'ensemble des pièces du dossier et lire les observations du public :

<http://www.var.gouv.fr/pole-d-echange-multi-modal-ollioules-la-seyne-sur-a9614.html>

Pour consulter, signer et diffuser la pétition : <https://www.change.org/LesOlivades>

Zone commerciale de Toulon est : trafic auto saturé : source et photo : Var Matin du 9 /04/2021.

Devant la saturation « à toute heure » du trafic auto autour de Grand Var et autres Avenue 83 une association s'est créée (représentants des grandes enseignes commerciales et autres entreprises) Extraits :
«Il n'est pas normal que nos clients restent bloqués 45 mn, c'est complètement dissuasif... »

Propositions émises :

« Améliorer l'accessibilité et la desserte.../ Travailler la signalétique... et DEVELOPPER LES MODES DE TRANSPORT DOUX... enfin l'arrivée d'un TCSP ... /... » mais aussi « Circuits piétonniers et couloirs végétaux... »

NDLR : Ces zones ont été créées pour des déplacements « tout-voiture » : mais trop de voitures...tue l'accès aux voitures.

Alors entendre ces propositions... de la part des responsables de cette zone commerciale relève un peu d'un paradoxe qui n'est pas pour nous déplaire à TVD !

Jean-Jacques Haure-Placé.



Brèves de trottoir.

Elections départementales et régionales : Merci la FUB*

« Parlons vélo » : après avoir soumis son questionnaire sur leur future politique vélo aux candidats, la FUB via son correspondant régional a envoyé régulièrement les retours / réponses des différents binômes .. ayant répondu...Et Denis a régulièrement publié ces retours sur la page Facebook de TVD.

*(Fédération des Usagers de la Bicyclette) : TVD y est affiliée.

Train de nuit Paris Nice



Depuis le 20 mai et 3 ans après sa suspension, le train de nuit Paris Nice (1088 km et 12 h de voyage) a repris du service. Et si c'était enfin remettre le temps du trajet comme un moment à part entière du voyage ou des vacances. Nous attendons avec impatience la remise en service d'autres lignes qui pourront se passer de la case « Paris » et proposer une offre de trains autres que le TGV. « Tadam tadam... »

Le terminal fret de Brégaillon

« Après 12 ans d'interruption et 2 ans de travaux, les 2 km de voie ferrée relient depuis le 23 avril le port de Brégaillon à la gare de La Seyne. Les marchandises et ...véhicules neufs qui arrivent par bateau pourront alors quitter le terminal non plus par la route mais par voie ferrée pour gagner les grands centres industriels ou de logistique automobile, en France, Europe du Nord voire Grande Bretagne. » (source et photo Magazine Vivre à La Seyne)



La Seyne : La corniche à 30 km/h.



TVD a salué cette initiative de La Ville (30 avril 2021) et en a profité pour proposer le passage progressif vers le concept de « ville 30 ». Depuis, dans le cadre d'un plan de circulation provisoire lié à des travaux d'élargissement de l'av H. Guillaume, la corniche est (malheureusement pour l'instant) repassée à 50km/h.

Tramways en France

Liste des villes chefs-lieux des agglomérations éponymes

ANGERS 1 ligne (12,3 km); AUBAGNE (2,8 km); AVIGNON 1 Ligne (5,2 km); BESANCON 2 lignes (14,5 km); BORDEAUX 4 lignes; BREST 1 ligne en Y avec 2 terminus; CAEN 3 lignes; CLERMONT-FERRAND 1 Ligne; DIJON 2 lignes; GRENOBLE 5 lignes; LE HAVRE 2 lignes; LE MANS: 2 lignes (19km) LILLE 2 lignes + Métro; LYON 7 lignes + Rhônexpress (tramway départemental)+ Métro; MARSEILLE 3 lignes (15,5 km) + métro; MONTPELLIER 4 lignes + 1 en construction; NANCY: 1 ligne Le TVR à roulement sur pneus et à guidage par un rail central, en sursis; NANTES 3 Lignes (44,3 km); MULHOUSE 3 lignes + 1 tram-train; NICE(Cf photo) 3 lignes (44,3 km); ORLEANS 2 Lignes (29 km); PARIS:9 lignes + Métro+ R.E.R; REIMS 2 lignes; ROUEN 1 ligne en Y; SAINT-ETIENNE 3 lignes en voie métrique; STRASBOURG 6 lignes (total des lignes 68,3 km) TOULOUSE 1 ligne en Y + Métro; TOURS 1 ligne + 1 autre en construction VALENCIENNES 2 lignes.



TRAMWAYS INTER FRONTALIERS Sarreguemines (Moselle) desservie par Le tramway/train de Sarrebruck (Allemagne); Leymen et Saint-Louis (Bas-Rhin) desservies par Le tramway de Bâle (Suisse). Ambilly Gaillard et Annemasse (Haute Savoie) desservies par Le Tramway Genève-Annemasse.

Liste établie par Jean-Paul Ricord (C.A. de TVD) en février 2021; Pour consulter tout le dossier pdf:

<https://toulon-var-deplacements.fr/wp-content/uploads/2021/02/LES-TRAWAYS-DE-FRANCE-MISE-A-JOUR-04-02-2021-1.pdf>

Sauvons les terres agricoles des Olivades, irriguées par le ruisseau Faveyrolles

riches en biodiversité : plantes protégées, chauves-souris menacées par un projet de nouvelle route de transit La Seyne-Ollioules en zone inondable qui entraîne la création de bassins de rétention avec déviation, canalisation, bétonisation du ruisseau route ajoutée en 2019 au projet de PÔLE D'ECHANGES MULTIMODAL (PEM).

Non à nouvelle route de transit : avenue Brun (La Seyne)
<=> allée Girane (Ollioules)

OUI au raccordement de l'avenue Brun à la gare par le pont-rail, réalisé depuis 7 ans !

Non à la canalisation, à l'artificialisation du ruisseau Faveyrolles

Non au béton, au goudron qui tuent la biodiversité
Conservons le ruisseau Faveyrolles dans son lit naturel, irriguant les terres agricoles

Non aux bassins de rétention d'eaux de crues décennales, inutiles à 1 km de la mer

en élargissant les sections d'écoulement d'eaux de crues

Non au PEM, éloigné de l'entrée de la gare de La Seyne

OUI à un PEM devant la gare de La Seyne



SIGNEZ LA PETITION : <https://www.change.org/LesOlivades>

Pour plus d'explications : Voici un [lien](#)

Aidez-nous pour nos frais juridiques par un don en ligne ou par chèque

à l'ordre de [UDVN-FNE83 \(PEM\)](#) ou [TVD \(PEM\)](#)

UDVN83 (PEM), 1571 Chemin de Terrimas, 83260 LA CRAU

TVD (PEM), c/o Café Culture, 24 rue Paul Lendrin 83000 TOULON